

Relativement au groupe d'étude fédéral qui s'est chargé d'examiner toute la politique canadienne, le très honorable premier ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement a l'intention de publier un Livre blanc qui tiendrait compte des conclusions de ce groupe d'étude et qui pourrait être mis à la disposition des députés, ou s'il fera une déclaration sommaire, dans le cadre de ces conclusions?

**M. Fortin:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Je constate que je me suis trompé de ministre et je vais m'adresser à celui qui veut répondre, c'est-à-dire au ministre de la Défense nationale, et lui poser la même question: A-t-on l'intention de déposer un Livre blanc ou de faire une déclaration à l'intention des honorables députés, relativement aux conclusions du groupe d'étude fédéral qui a étudié cette question de l'OTAN?

**L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, à mon avis, cette question devrait être posée au premier ministre.

**M. Fortin:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

On refuse de répondre à ma question, qui est pourtant si simple.

Je demande donc au très honorable premier ministre—puisque l'honorable ministre de la Défense nationale dit que ma question relève de la compétence de ce dernier—si le gouvernement a l'intention de faire une déclaration ou de publier un Livre blanc, relativement aux conclusions du groupe d'étude fédéral...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. L'honorable député pose cette question pour la troisième fois, après avoir posé la question de privilège. Je dois lui rappeler que le Règlement est très clair à ce sujet et que le refus d'un ministre de répondre à une question ne peut constituer une question de privilège.

[Traduction]

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur l'Orateur, j'ai deux questions brèves pour le ministre. Dans ses discussions en Europe, a-t-il été question du rôle maritime relativement à l'OTAN et, si oui, à quelle conclusion en est-on arrivé? Seconde question, avant le congé d'été, le ministre pourrait-il donner une idée à la Chambre des répercussions qu'aura la révision de la politique de défense sur le commandement maritime?

[M. Fortin.]

**L'hon. M. Cadieux:** Oui, monsieur l'Orateur, cette question a été soulevée. On m'a demandé si nous collaborerions avec SACLANC et j'ai répondu oui, bien entendu. Pour ce qui est de la deuxième partie de la question, je suis quelque peu embarrassé, car j'ai bien indiqué aujourd'hui que les modalités sont plus complexes que je ne l'avais cru. Je ferai l'impossible pour présenter un rapport de l'état de la question, mais il m'est très difficile de préciser quand je le ferai. Je comprends les soucis du député et des membres des forces eux-mêmes. Dès que nous le pourrions, nous présenterons et expliquerons le plan dont il a été convenu.

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire.

**M. l'Orateur:** Avant d'autoriser le député à poser sa question supplémentaire, j'aimerais signaler aux députés que nous avons passé une bonne partie de la période des questions sur cette affaire très importante. Il plairait peut-être à la Chambre que la présidence donne la parole à des députés qui veulent poser des questions sur d'autres sujets, quitte à revenir aux autres questions supplémentaires à ce sujet plus tard, s'il reste du temps, ou demain. Pour le moment, la présidence donne la parole au député de Peace River.

**M. Baldwin:** Monsieur l'Orateur, le ministre a-t-il prévenu ses collègues ministériels à Bruxelles que si la défection du Canada entraîne des réductions par d'autres pays—chose inévitable—le gouvernement canadien en considérera avec calme les répercussions: l'accroissement considérable des effectifs militaires de l'Allemagne de l'Ouest et la confiance qu'on placera dans la puissance nucléaire?

**L'hon. M. Cadieux:** Monsieur l'Orateur, je dois malheureusement dire que la question de mon honorable ami se fonde sur une conception tout à fait erronée de ce que j'ai proposé à mes collègues de l'OTAN.

## LA CONFÉDÉRATION

### LA CONSTITUTIONNALITÉ DU RÉFÉRENDUM PROJETÉ PAR LE QUÉBEC

**M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Puis-je poser une question au premier ministre, monsieur l'Orateur. Les journaux annoncent que le premier ministre de Québec se propose de présenter une mesure législative qui lui permettra d'organiser un référendum auprès des Québécois afin de décider